

# R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Aude

COMMUNE de QUILLAN

**Nombre de membres :**

En exercice : 27

Qui ont pris part à la délibération : 25

Dont pouvoirs : 4

Votes pour : 25

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Date de la convocation : 21/04/2026

Date d'affichage : 04/05/2026

Certifié exécutoire par réception en

Sous-Préfecture de Limoux le:

**30 AVR. 2026**

L'an **deux mil vingt six, le vingt sept avril, à 18h00**, le Conseil Municipal de la commune de **QUILLAN, régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Stéphane PEILLE, Maire**.

Étaient présents : M. Stéphane PEILLE, Mme Rose-Marie POUS-ODDOS, M. Yves RAYNAUD, Mme Malika GIMENEZ, M. Eric BRETON, Mme Françoise CATHIARD, M. Claude BORDES, Mme Lisette CHAUBET, M. Christophe DUVERGÉ, Mme Sylviane JARDIN, M. Gérard STOQUERT, Mme Laëtitia SAPLANA, M. Benjamin HILLÉ-SCHWAB, Mme Marion DAIGNEAU, Mme Claudine KOTTEN, Mme Céline SANCHEZ, Mme Carole OLEKHNOVITCH, M. Boris HUG, M. Thierry CAUSSE, M. Marco CABALLERO, Mme Manon LUCASSON.

Étaient absents excusés : M. Jean-Michel FOSSET, Mme Muriel SCANDOLERA, M. Sébastien MARRONCLES, Mme Marie-Isabelle SALAS.

Étaient absents non excusés : M. Mohammed EL HABCHI, M. Derrick CAMPBELL.

Procurations : M. Jean-Michel FOSSET en faveur de M. Stéphane PEILLE, Mme Muriel SCANDOLERA en faveur de Mme Marion DAIGNEAU, M. Sébastien MARRONCLES en faveur de M. Eric BRETON, Mme Marie-Isabelle SALAS en faveur de Mme Carole OLEKHNOVITCH.

Secrétaire : M. Gérard STOQUERT.

Délibération n° : **MA-DEL-2026-064**

Domaine : 7.1 - Décisions budgétaires

**OBJET : Budget annexe SPIC Centre de Loisirs La Forge : Vote du Budget Primitif 2026**

Le projet du Budget Primitif qui est soumis à votre examen traduit les équilibres suivants :

	CFU 2025	RAR 2025	BP 2026
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>			
Dépenses	390.766,85		416.327,10
Recettes	417.593,95		416.327,10
<b>Résultat</b>	<b>26.827,10</b>		
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>			
Dépenses	24.071,24	3.300,00	35.414,08
Recettes	40.485,32		35.414,08
<b>Résultat</b>	<b>16.414,08</b>		

Commentaires par section et par chapitre selon le tableau ci-dessous.

## I – SECTION DE FONCTIONNEMENT :

### A – DEPENSES :

Chap. 011	Le prévu de 240.817,10 € se ventile en : <b>Compte 60 : Achats et variations de stocks :</b> Prévu : 56.327,10 €. Pour des dépenses de fournitures eau, électricité et à l'achat de petits équipements et fournitures. <b>Compte 61 : services extérieurs :</b> Prévu : 180.000 €. Pour des dépenses qui ont trait au crédit-bail, entretien, divers et sous-traitance, aux locations. <b>Compte 62 : Autres services extérieurs :</b> Prévu : 4.500 € pour des frais de télécommunication, divers frais, redevance des ordures ménagères, remboursement impôts fonciers. <b>Compte 63 : Impôts et taxes :</b> Pas de prévision.
Chap. 012	Le prévu est de 155.000 € a trait aux dépenses de personnel : <ul style="list-style-type: none"><li>• Titulaires : 1 temps complet + 1 temps non complet</li><li>• 2 CDD 20h</li><li>• Saisonniers</li></ul>
Chap. 65	Un prévu de 1.000 € pour des charges de gestion courante (redevances, licences, ...)
Chap. 67	Un prévu de 500 € pour des dépenses imprévues.
Chap. 042	Le prévu de 19.000 € a trait à la dotation aux amortissements des immobilisations, opération d'ordre dont la contrepartie comptable est inscrite en recettes d'investissement au chapitre 040.

### B – RECETTES :

Chap.002	Le prévu de 26.827,10 € a trait à la reprise du résultat de la section de fonctionnement du CFU 2025.
Chap. 013	Le prévu de 3.500 € a trait aux indemnités journalières d'un agent titulaire en maladie.
Chap. 70	Le prévu de 340.000 € a trait aux produits des redevances de la forge.
Chap. 75	Le prévu de 46.000 € a trait à la convention de partenariat avec CESL, organisateur de colonies de vacances pour de l'hébergement.

## II- SECTION D'INVESTISSEMENT :

### A – DEPENSES :

Chap. 21	Le prévu 35.414,08 € est une enveloppe pour divers investissements à venir : <ul style="list-style-type: none"><li>– L'achat d'un sèche-linge professionnel (6.329 €)</li><li>– Travaux de légionellose (6.030,65 €)</li><li>– Une enveloppe de 23.054,43 € HT pour divers achats ou travaux.</li></ul>
----------	---

### B – RECETTES :

Chap. 001	Le prévu de 16.414,08 € a trait à la reprise du résultat de la section d'investissement du CFU 2025.
Chap. 040	Le réalisé 19.000,00 € a trait à l'amortissement des immobilisations, opération d'ordre dont la contrepartie comptable est inscrite en dépenses de fonctionnement au chapitre 042.

M. Le Président demande au Conseil Municipal :

1. D'approuver par section et par chapitre le Budget Primitif 2026.
2. D'autoriser Le Maire à entreprendre toute démarche et signer tout document visant à la réalisation de cette opération.

Il demande d'en délibérer.

Le Conseil Municipal,  
Où l'exposé de son Président,  
Après en avoir délibéré.

Délibération approuvée à l'UNANIMITE des membres présents et représentés par 25 voix POUR

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le secrétaire,

M. Gérard STOQUERT



Pour extrait certifié conforme  
Le Maire,

M. Stéphane PEILLE



## ANNEXE A LA DELIBERATION N°2026-064 EN DATE DU 27 AVRIL 2026

SPIC CENTRE DE LOISIRS LA FORGE	CFU 2025	RAR 2025	BP 2026
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>390 766,85</b>		<b>416 327,10</b>
Chap 002 - Déficit antérieur	25 818,34		
Chap. 011 Charges à caractère général	207 802,79		240 827,10
Chap. 012 Charges de personnel	140 592,47		155 000,00
Chap 042 Dotations aux amortissements	16 553,25		19 000,00
Chap. 65 Autres charges de gestion courante	-		1 000,00
Chap.67 Charges exceptionnelles	-		500,00
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>417 593,95</b>		<b>416 327,10</b>
Chap. 013 Atténuations de charges	4 760,98		3 500,00
Chap. 70 Ventes de produit prestations services	347 858,05		340 000,00
Chap 042 - Op.d'ordre de transfert entre section			
Chap. 75 Autres produits gestion courante	64 974,92		46 000,00
Chap. 77 Produits exceptionnels			
Chap. 002 Résultat antérieur			26 827,10
<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>26 827,10</b>		-
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>24 071,24</b>		<b>35 414,08</b>
Chap. 16 Emprunts et dettes assimilés			
Chap 20 Immobilisations incorporelles			
Chap. 21 Immobilisations corporelles	24 071,24	3 300,00	35 414,08
Chap 040 - Op. d'ordre de transfert entre section			
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>40 485,32</b>		<b>35 414,08</b>
Chap. 001 Résultat antérieur	23 932,07		16 414,08
Chap. 10 Apports, dotations, réserves			
Chap 16 - Emprunts et dettes assimilées			
Chap. 040 Amortissements des immobilisations	16 553,25		19 000,00
<b>EXCEDENT D'INVESTISSEMENT</b>	<b>16 414,08</b>		-
<b>EXCEDENT DE CLOTURE</b>	<b>43 241,18</b>		

2026-064

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2026-04-30T11-13-19.00 ( MI269484238 )

Identifiant unique de l'acte : 011-200059418-20260430-2026-064-DE ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte : Budget annexe SPIC Centre de Loisirs La Forge : Vote  
du Budget Primitif 2026

Date de décision : Apr 30, 2026 12:00:00 AM



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales  
7.1. Decisions budgétaires  
7.1.1. FINANCES LOCALES

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [MA-DEL-2026-064.PDF](#)

Préparé  
Transmis  
Accusé de réception

Date 30/04/26 à 11:13  
Date 30/04/26 à 11:13  
Date 30/04/26 à 11:19

Par [JORDAN Edouard](#)  
Par [JORDAN Edouard](#)